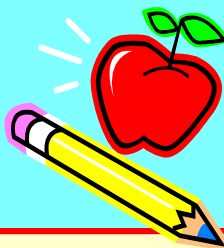


SERVICE DE GARDE LA BRICOLE Règles de fonctionnement 2023-2024



École du Rocher
845, rue St-Arsène
Rimouski, QC, G5L 3X4

418-724-3566, poste 7192
sg-labricole@csphares.qc.ca

**Le SDG la Bricole, accueille les enfants qui fréquentent
L'école du Rocher-D'Auteuil**

Nos valeurs : bienveillance-engagement-authenticité

À La Bricole

Un dîner préparé par un service de traiteur, respectant la politique alimentaire du Centre de services scolaire des Phares, est servi tous les midis.

Le parent doit fournir les collations chaque jour.

Des activités variées sont planifiées afin de satisfaire les besoins de chacun.

Inscription

Tous les enfants désirant bénéficier du service de garde doivent y être inscrits. L'inscription doit être, obligatoirement, renouvelée toutes les années.

Il n'y a pas de frais pour l'inscription.

Tarifcation

Comme des changements peuvent être apportés pour l'année en cours, un tableau avec la nouvelle tarification sera disponible au mois d'août de chaque début d'année.

Horaires

Période du dîner : 11 h 20 à 12 h 45

Après la classe : 15 h 15 à 17 h 45

Journées pédagogiques : 7 h 30 à 17 h 45

Le matin : 7 h 30 à 7 h 50

Clientèle

Régulière : un enfant est considéré comme régulier s'il fréquente le service de garde au moins 2 périodes par jour.

Sporadique : tous les autres types de fréquentations sont considérés comme sporadiques.

Activités et sorties éducatives

Des activités ou sorties peuvent être organisées au service de garde durant les journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire. L'information vous est transmise par courriel deux semaines avant l'activité.

Les congés pédagogiques

Lorsque nous faisons une sortie ou qu'une activité spéciale est organisée, des frais supplémentaires peuvent être demandés. Ces frais peuvent varier selon les activités.

Pour être présents lors de ces congés, les enfants doivent être inscrits, dans les délais demandés. **Aucune inscription par téléphone** (à l'exception des personnes qui n'ont pas d'accès internet). Les inscriptions se font par courriel avec le lien Forms.

L'annulation d'une présence doit être faite avant la date demandée, sinon les frais de cette journée seront chargés.

Absences jour de classe

Pour une question de sécurité, laissez un message téléphonique au 418-724-3566, poste 7192 ou par courriel : sg-labricole@csphares.qc.ca

Nous n'avons pas accès au portail

- Avant **9 h** pour annuler ou inscrire une présence du dîner.
- Avant **13 h 00** pour annuler ou inscrire une présence après la classe.

Rappels aux parents- Santé et sécurité

1. Aucun enfant n'est autorisé à partir seul, sans autorisation signée ;
2. Aucun médicament ou antibiotique ne peut être administré aux enfants sans le consentement écrit des parents avec la prescription du médecin. Une fiche d'autorisation est prévue à cet effet. Elle doit être complétée et signée par les parents. **Aucun médicament en vente libre ne peut être administré par le personnel du service de garde ;**
3. Aucun enfant atteint d'une maladie contagieuse ne peut être admis.

Paiements

Les parents usagers du service de garde sont tenus de payer leurs frais de garde toutes les semaines ou aux deux semaines.

Des états de compte sont envoyés par courriel à toutes les semaines.

Les paiements peuvent être effectués par internet.

Un paiement par chèque ou en argent peut aussi être fait et laissé dans la boîte aux lettres près du bureau de la technicienne responsable.

Lorsque les frais de garde ne sont pas acquittés, nous pouvons refuser un enfant au service de garde des avis sont envoyés aux parents au préalable.

Divers

L'heure de fermeture doit être respectée. Après 17h45, une pénalité de 3\$ par enfant est appliquée pour chaque tranche de 5 minutes de retard.

Il est important de signer le registre de départs lorsque vous quittez avec votre enfant.

Le service de garde peut être fermé lors d'intempéries. Nous vous référons à cet effet au site web du Centre de services scolaire des Phares.

Si toutefois nous devons fermer en cours de journée pour une raison hors de notre contrôle, veuillez vous assurer que nous pouvons vous joindre rapidement.

Le code de vie de l'école est également appliqué au service de garde.